



Ref: n°03/RM/ACP-FLEGT/FODER/CMR\_01011

*Projet de renforcement du suivi et de participation des communautés locales et autochtones à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun*

## RAPPORT DE MISSION

### Information, sensibilisation et identification des communautés bénéficiaires dans la Région du Centre-Cameroun

**Forêts et Développement Rural (FODER)**

Tel : 00 237 22 00 52 48, E-mail : foder\_org@yahoo.fr

B.P. 11317 Yaoundé - Cameroun

Ce rapport a été élaboré pour le programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT - GCP/INT/064/EC).

**24 Janvier 2011**

*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.*



## Sommaire

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES.....	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	4
INTRODUCTION .....	5
1. OBJECTIFS DE LA MISSION .....	6
2. MÉTHODOLOGIE.....	7
2.1. Les entretiens (individuels ou en petits groupes).....	7
2.2. Les réunions (d’information et de sensibilisation).....	7
2.3. Le relevé des coordonnées géographiques.....	7
3. COMPOSITION DE LA MISSION .....	7
4. ITINÉRAIRE ET DÉROULEMENT DE LA MISSION .....	8
5. ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS .....	8
5.1. Entretiens avec les autorités administratives locales .....	9
5.2. Réunions d’information et de sensibilisation.....	10
5.2.1. Les communautés cibles .....	10
5.2.2. L’information et la sensibilisation .....	10
5.3. Motivations des communautés à participer au projet.....	11
5.4. Collecte des données géographiques et cartographie des communautés .....	14
6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	14
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	15

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
APV	Accord de Partenariat Volontaire
ECFP	European Community Forest Platform (au Cameroun)
FAO	Food and Agriculture Organisation
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FODER	Forêts et Développement Rural
GPS	Global Positioning System
GIZ	Coopération Technique Allemande
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SNV	Société Néerlandaise de Développement
UE	Union Européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
WGS	World Geodetic System
UTM	Universal Transverse Mercator

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Programme de déroulement de la mission

Tableau 2 : Communautés visitées et titres situés à proximité

Tableau 3 : Motivations des communautés à participer à la mise en œuvre du projet

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la région du Centre-Cameroun

Figure 2 : Localisation des communautés cibles dans la région du Centre

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Du 16 au 21 décembre 2010, une mission d'information, de sensibilisation et d'identification des communautés bénéficiaires a été effectuée par une équipe de FODER, dans les arrondissements de Yoko, Ngambé-Tikar, Deuk et Ngoro, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de renforcement du suivi et de participation des communautés locales et autochtones à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun qui a démarré en octobre 2010.

A travers une méthodologie caractérisée par des entretiens avec les autorités administratives et des réunions tenues avec les communautés et malgré l'absence de certaines autorités locales, la mission a atteint les résultats suivants :

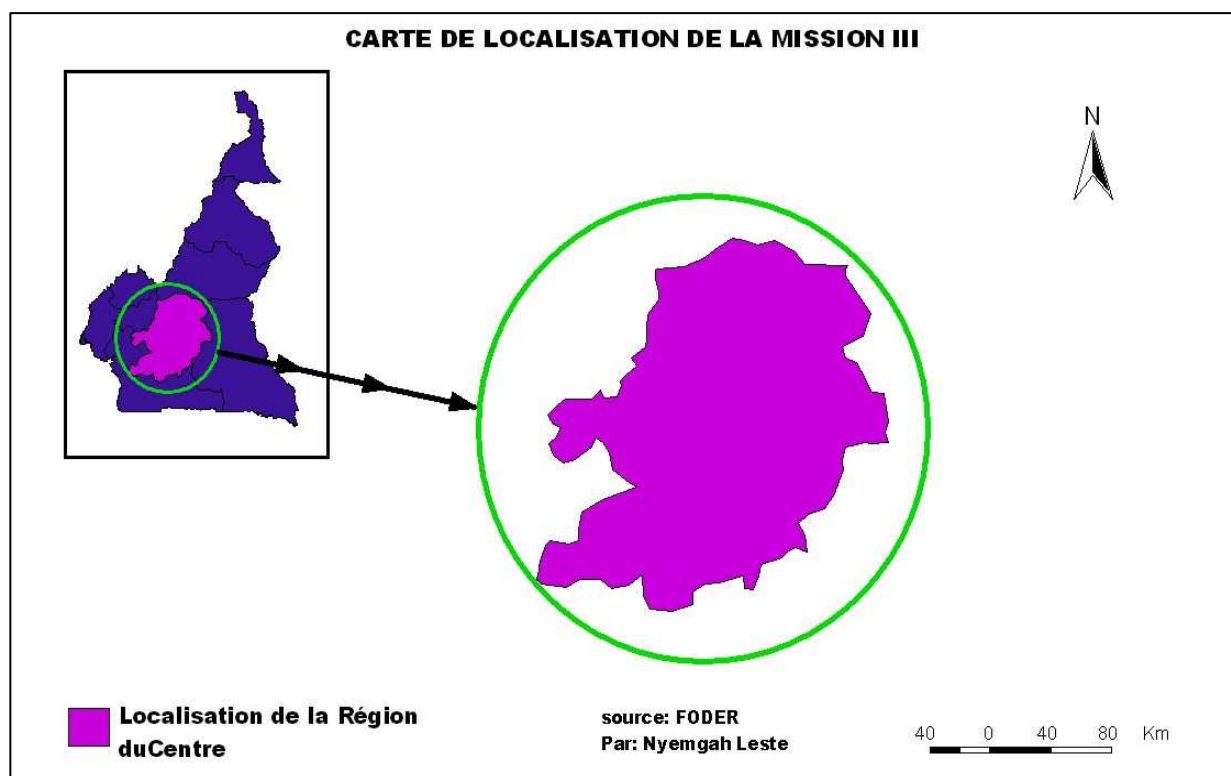
- Huit (08) communautés à savoir : Issandja, Donga, Ndjolé, et Meteing dans l'arrondissement de Yoko ; Kong, Mangblang, et Ngoumé (Ngoumé est une communauté mixte constituée de Bantous et des pygmées Bedzang) dans l'arrondissement de Ngambé-Tikar ; et Djaga dans l'arrondissement de Deuk ont été informées et sensibilisées. Ces communautés sont situées en périphérie des titres d'exploitation forestière, et certaines d'entre elles (Meteing, Kong, Mangblang, Ngoumé et Djaga) sont détentrices de forêts communautaires.
- Des informations relatives à l'APV-FLEGT et à la gouvernance forestière ont été rendues disponibles et accessibles à ces communautés ainsi qu'aux autorités locales rencontrées. Il s'agit d'une compilation de documents sur : le plan de mise en œuvre de l'APV, le rôle que les communautés peuvent jouer dans la mise en œuvre de l'APV, la présentation de la plateforme ECFP, la présentation du projet, le projet d'attribution des ventes de coupe en cours et le droit de préemption, soit une compilation de 17 pages d'information.
- Les communautés ont exprimé leurs motivations et manifesté leur intérêt à participer à la mise en œuvre du projet.
- Un accord verbal de partage d'informations avec les autorités administratives locales d'une part et FODER d'autre part a été obtenu.

La mission a permis de remettre en exergue l'ampleur des activités d'exploitation forestière dont un grand nombre sont soupçonnées ou réputées illégales dans les localités visitées, ainsi que les inquiétudes des autorités locales et des communautés face à l'accélération de la disparition des forêts. La redistribution des revenus issus de la RFA et la gestion des forêts communautaires ont également été relevé par les populations comme source de nombreux problèmes de gouvernance. Le projet envisage à travers ses prochaines activités de répondre à certaines aspirations relatives à l'information et à la formation, à mieux comprendre les problèmes de gestion de la RFA et à se rapprocher de la SNV et de Nature + qui conduisent des projets d'appui à la gestion des forêts communautaires.

## INTRODUCTION

La région du Centre-Cameroun (figure 1) s'étend sur une superficie de 68 953 km<sup>2</sup> avec une densité de 32,96 habitants au kilomètre carré. Elle comporte une dizaine de départements parmi lesquels les départements de la Haute Sanaga, du Mbam et Inoubou et du Mbam et Kim, caractérisés par d'intenses activités d'exploitation forestière essentiellement localisées dans les arrondissements de Nanga-Eboko, Yoko, Ngambé-Tikar et Ngoro. La région du Centre regorge d'un énorme potentiel forestier dont la facilité d'accès et la proximité géographique avec le Littoral où se trouve le principal port d'exportation de bois du Cameroun (le port de Douala) justifie la grande importance accordée à cette région par les exploitants forestiers industriels, semi-industriels et artisanaux. En effet, 38 titres valides d'exploitation forestières répartis en 07 UFA, 08 VC, 10 ARB et 02 Permis d'exploitation artisanale ont été recensés dans cette région au cours du mois de décembre 2010.

Dans la région du Centre, les arrondissements de Yoko, Ngambé-Tikar et Deuk avaient été identifiés comme zones d'intervention du projet. Ainsi, une mission, objet du présent rapport, a été effectuée dans ces localités durant la période allant du 16 au 21 décembre 2010, dans le but d'informer les autorités locales, de sensibiliser les populations et d'identifier les communautés bénéficiaires.



**Figure 1** : Localisation de la région du Centre-Cameroun

## 1. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission visait les objectifs suivants :

### 1. Informer et sensibiliser les communautés sur :

a) L'exploitation forestière à travers la production et la diffusion des informations sur :

- Les titres valides avec noms des sociétés attributaires
- Les permis annuels d'opération/certificats annuels d'exploitation délivrés
- Les superficies officielles des titres d'exploitation valides et prix d'attribution
- L'avis d'appel d'offres de vente de coupe en cours
- Le droit de préemption

b) L'APV-FLEGT à travers la production et diffusion des informations sur le contenu de l'APV :

- Son plan de mise en œuvre
- Le rôle que peuvent jouer les communautés dans la mise en œuvre de l'APV
- La présentation de la plateforme ECFP

c) Le projet à travers la présentation :

- Du contexte du projet
- Des objectifs, méthodologie et résultats attendus
- Des principales activités et produits attendus
- Des zones d'intervention, de la durée du projet et son financement

### 2. Identifier les communautés bénéficiaires et établir le contact avec d'autres acteurs

- Identification et établissement des relations avec les communautés locales et autochtones qui vont être appuyées pour leur participation au suivi de la mise en œuvre de l'APV
- Contact avec les autorités en charge des forêts de la zone pour solliciter leur aide aux accès aux titres forestiers fonctionnel.
- Contact avec les organisations locales existantes, qui peuvent être appuyées pour participer au suivi de l'APV et en termes de renforcement des capacités.
- Identification et contact avec les radios communautaires.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Pour atteindre les objectifs de la mission, l'équipe a appliqué une méthodologie comportant des entretiens individuels ou en petits groupes, des réunions d'information et de sensibilisation suivies de discussion et le relevé des coordonnées géographiques.

### 2.1. Les entretiens (individuels ou en petits groupes)

Cette méthode consistait à présenter l'équipe de la mission, le projet et les objectifs de la mission aux autorités administratives (délégués régionaux et départementaux du MINFOF et sous préfets) ainsi qu'aux chefs des communautés visitées. Les présentations se suivaient d'échanges d'informations et de discussion sur les préoccupations soulevées par les interlocuteurs, permettant ainsi d'avoir une idée sur la perception de l'ampleur de l'exploitation illégale des forêts dans la région, les types de relation communautés-exploitants forestiers, et leurs réactions vis à vis de l'exploitation forestière dans la localité.

### 2.2. Les réunions (d'information et de sensibilisation)

Des réunions d'information et de sensibilisation ont été organisées à l'intention des populations des communautés visitées pour leur présenter le projet et les objectifs de la mission aux populations locales et autochtones, partager avec elles les informations collectées sur la gouvernance forestière et susceptibles de les intéresser et discuter de leur adhésion et des conditions de participation au projet. C'est également au cours de ces réunions que les supports d'information (copies de documents officiels, notes et brochures) étaient remis aux communautés qui à leur tour faisaient part à l'équipe de la mission de la situation de l'exploitation forestière sur leur territoire coutumier.

### 2.3. Le relevé des coordonnées géographiques

Pour des besoins de cartographie de la zone d'intervention du projet, les coordonnées géographiques étaient relevées grâce à un récepteur GPS de marque Garmin *etrex*. Le système de coordonnées utilisé était l'UTM, Zone 33 N, avec comme référentiel WGS 84. Les coordonnées ainsi relevées ont permis de dresser la carte des communautés visitées pendant cette mission.

## 3. COMPOSITION DE LA MISSION

La mission était conduite par une équipe composée de :

- M. Elie BONING PANING, Economiste, Chef de projet ;
- M. Leste NYEMGAH WO-NDONG, Forestier, Assistant technique ;

- M. Jean Paul EYEBE, Forestier, Assistant technique ;
- Et d'un chauffeur, M. Bienvenu PETCSIEN.

#### 4. ITINERAIRE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Du 16 au 21 décembre 2010, l'équipe de la mission a parcouru 08 communautés dans les localités identifiées en suivant l'itinéraire Yaoundé – Yoko – Ngambé-Tikar – Ngoro – Deuk – Yaoundé selon le programme de déroulement présenté dans le tableau 1 ci-après.

**Tableau 1** : Programme de déroulement de la mission

Date	Activités	Lieux
16/12/2010	Voyage Yaoundé – Ntui	Ntui
17/12/2010	Arrêt au poste de contrôle forestier et au service de la conservation de Yoko	Issandja
	Réunion avec la communauté d'Issandja	
	Réunion avec la communauté de Donga	Donga
	Réunion avec la communauté de Ndjolé	Ndjolé
18/12/2010	Réunion avec la communauté de Meteing	Meteing
	Rencontre avec M. EFFA EFFA Remond, adjoint au Sous-préfet de Yoko	Yoko
	Descente au poste forestier de Doumé -Yoko	
	Réunion avec la communauté de Kong	Kong
19/12/2010	Réunion avec la communauté de Mamgblang	Mamgblang
	Descente au poste forestier de Ngambé -Tikar	Ngamgé-Tikar
Rencontre avec M. NGANDJIFON Ismaël, Sous-préfet de Ngambé -Tikar		
20/12/2010	Réunion avec la communauté de Ngoumé	Ngoumé
	Rencontre avec M. DJAM TSOUROU, Chef du poste forestier et chasse de Ngoro	Ngoro
	Réunion avec la communauté de Djaga	Djaga
21/12/2010	Voyage Deuk - Yaoundé	Deuk - Yaoundé

#### 5. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS

Au cours de cette mission, les activités réalisées par l'équipe consistaient essentiellement en des entretiens avec les autorités administratives locales et des réunions avec les populations mobilisées dans les communautés visitées. Les coordonnées géographiques relevées au cours de la mission ont permis de réaliser plus tard la carte de la zone d'intervention du projet.



## 5.1. Entretiens avec les autorités administratives locales

Les autorités administratives rencontrées au cours de cette mission sont :

- L'adjoint au Sous-préfet de Yoko,
- Les Sous-préfets de Ngambé-Tikar et de Ngoro,
- Le Chef de poste forestier et chasse de Ngoro.

Lors des entretiens avec ces autorités, les points suivants ont été abordés :

- ✓ Présentation de l'équipe de la mission ;
- ✓ Présentation de FODER, du projet (titre, objectifs, résultats attendus, organe d'exécution, durée) et de l'objectif de la mission ;
- ✓ Remise des documents disponibles concernant le projet ;
- ✓ Partage d'information sous forme d'échange d'expérience en rapport avec l'exploitation forestière illégale et l'APV-FLEGT.

Le premier adjoint au Sous-préfet de Yoko, M. EFFA EFFA Remond s'est dit satisfait par l'initiative du projet, car selon lui « *le rythme d'évacuation du bois observé dans l'arrondissement est inquiétant* ». De plus, les interventions des ONGs dans la localité sont rares et il n'y a pas d'organisation locale de la société civile. Les populations sont donc abandonnées à elles-mêmes dans les différents domaines, et manquent cruellement d'informations et de formations. « *Nous souhaitons recevoir plus d'information sur l'APV et suivre les formations données aux communautés* » a déclaré ce dernier.

L'exploitation forestière suscite beaucoup d'inquiétude et de questionnement pour M. NGANDJIFON Ismaël, Sous-préfet de Ngambé-Tikar, qui craint la perte des ressources forestières, encourage le projet à couvrir tout son arrondissement pour mettre fin à l'illégalité, et propose de promouvoir le reboisement. « *Après l'exploitation, que restera-t-il ?... Rien* ».

Très furieux, le Chef du poste forestier et chasse de Ngoro a vivement dénoncé l'exploitation forestière illégale qui prospère dans son arrondissement sous l'impulsion de certaines élites locales contre lesquelles il n'a pas caché son impuissance, affirmant en outre que « *tout le monde ici a les yeux rivés sur le bois et ce sont les élites du coin qui sont au cœur de l'exploitation illégale et utilisent le trafic d'influence pour le contenir* ». Le Chef du poste forestier de Ngoro a exprimé sa ferme volonté à participer à la mise en œuvre du projet, non seulement pour rester informé, mais aussi pour aider les communautés à comprendre les conséquences de l'exploitation illégale et trouver ensemble des issues pour protéger les forêts du pillage.

L'équipe a également effectué des descentes à la délégation départementale des forêts et de la faune du Mbam et Kim, au poste forestier et chasse d'Issandja et au service de conservation du

parc national, au poste forestier et chasse de Deuk, et à la chefferie supérieure de Ngambé-Tikar, où les autorités que l'équipe souhaitait rencontrer étaient en déplacement.

## 5.2. Réunions d'information et de sensibilisation

### 5.2.1. Les communautés cibles

La mission a visité 08 communautés à savoir : Issandja, Donga, Ndjolé, et Meteing dans l'arrondissement de Yoko ; Kong, Mamgblang, et Ngoumé (Ngoumé est une communauté mixte constituée de Bantous et des pygmées Bedzang) dans l'arrondissement de Ngambé-Tikar ; et Djaga dans l'arrondissement de Deuk. Ces communautés sont situées en périphérie des titres d'exploitation forestière, et certaines d'entre elles à l'instar de Meteing, Kong, Mangblang, Ngoumé et Djaga sont détentrices de forêts communautaires (voir tableau 2 ci-après).

**Tableau 2** : Communautés visitées et titres situés à proximité

Communautés visitées	Titres situés à proximité	Sociétés titulaires
<b>Issandja</b>	UFA 08 006	SFB
<b>Donga</b>	UFA 08 006	SFB
	VC 08 10 14	La ROSIERE SARL
<b>Ndjolé</b>	UFA 08 006	SFB TIB (SIM)
	VC signalée par le chef de village sans précision, et non référencée sur la liste des titres valides	
<b>Meteing</b>	Forêt communautaire	
<b>Kong</b>	VC 08 10 217	Ets MGBATOU
	VC 08 10 219	
<b>Ngoumé</b>	UFA 08 003	STJJY EFJK
	UFA 08 004	
<b>Mamgblang</b>	Forêt communautaire	---
<b>Djaga</b>	02 Forêts communautaires (suspendues)	---

### 5.2.2. L'information et la sensibilisation

Au cours des réunions, les membres des communautés visitées ont été informés et sensibilisés sur divers thèmes relatifs à :

- l'exploitation forestière (liste des titres valides, les sociétés bénéficiaires de ces titres et leurs superficies, la gestion des redevances forestières annuelles (RFA),



**Photo 2** : Réunion d'information et de sensibilisation à Ndjolé

- l'avis d'appel d'offre de vente de coupe en cours, et le droit de préemption) ;
- l'APV-FLEGT (origine, but, innovations et opportunités, plan de mise en œuvre, rôle des communautés, et plateforme ECFP) ;
- et le projet (contexte, objectifs, méthodologie et résultats attendus, principales activités et produits, zones d'intervention et durée, et financement).

Par ailleurs, des copies des documents contenant ces informations ont été mises à la disposition de chaque communauté pour consultation ultérieure et à toute fin utile.

### 5.3. Motivations des communautés à participer au projet

L'absence des ONG locales et la rareté des interventions des ONG nationales et internationales dans cette zone où sévit l'exploitation forestière justifie l'accueil très favorable de l'équipe, du projet, mais aussi les requêtes et attentes en tout genre des populations des communautés visitées. Les communautés sont en effet abandonnées à elles-mêmes dans tous les domaines, et sont très peu ou très mal informées sur les questions relatives à l'exploitation forestière, et assistent impuissantes à la disparation des ressources forestières, parfois dans leur propre forêt communautaire. À la faveur de l'ignorance des populations et de la pauvreté, l'exploitation forestière illégale est très rependue dans la zone, et bien que la gestion des revenus issus de la RFA soulève des problèmes au sein des communautés, les populations ne savent pas comment s'y prendre.

La majorité des communautés rencontrées (Donga, Mamgblang, Djaga, Kong et Issandja) ont clairement exprimé leurs intérêts pour l'information et la formation, afin de pouvoir surveiller les nombreuses activités d'exploitation forestière qui se déroulent dans leurs forêts. Tandis que les populations d'Issandja souhaitent notamment être informées sur la loi forestière et sur leurs droits et devoirs vis-à-vis de l'exploitation forestière légale ou non, les populations de Donga, victimes de nombreux abus liés au non respect des cahiers de charge convenu dans le cadre de l'exploitation de la VC 08 10 14, veulent être informées et formées sur les voies de recours à suivre pour rentrer dans leurs droits.

Les communautés de Mamgblang, Meteïng et Ngoumé souhaitent quant à elles bénéficier d'un appui à la gestion de leurs forêts communautaires et à la mise en place d'un système de commerce équitable avec leurs partenaires. En effet, la gestion des forêts communautaires semble être désastreuse dans la zone. L'illégalité plusieurs fois observée dans la gestion des forêts communautaires de Djaga a conduit à la suspension de celles-ci par le MINFOF.



**Photo 3** : Populations de Donga attentives au cours d'une réunion d'information

Le tableau 3 ci-après présente pour chaque communauté les motivations qui justifient leur volonté d'adhérer au projet.

**Tableau 3** : Motivations des communautés à participer à la mise en œuvre du projet

Communautés visitées	Problèmes liés à la gestion des ressources forestières	Motivations à participer au projet	Observations
<b>Issandja</b>	Une vente de coupe aurait été délocalisée à cause du faible potentiel des ressources ligneuses dans le site attribué	Motivation : être formée pour mieux surveiller l'exploitation forestière	La communauté prend déjà des dispositions pour contrôler le volume de bois (en m <sup>3</sup> ) exploité en forêt afin de calculer le montant à lui reverser par l'exploitant chaque mois
<b>Donga</b>	L'exploitant du titre VC 08 10 14 ne respecte pas le cahier de charge signé avec la communauté	Souci d'amener l'exploitant forestier à respecter les engagements pris vis à vis de la communauté	Forte participation des femmes à cette rencontre
<b>Ndjolé</b>	Non paiement de la RFA depuis 2002	Le chef pense que le projet va lui apporter des informations pouvant l'aider à la création d'une forêt communautaire	Faible représentativité des villageois à la réunion à cause du deuil
<b>Meteing</b>	Le potentiel de ressources ligneuses est presque épuisé à cause de l'exploitation forestière	Estime que le projet leur apportera de l'aide sur la gestion du peu de ressources ligneuses restantes	Existence d'une forêt communautaire
<b>Kong</b>	Forte exploitation de la forêt par les Ets MBGATOU	Mieux connaître l'APV/FLEGT, être informé et formé pour surveiller les activités d'exploitation forestière	Le représentant du chef est conseiller municipal à la commune rurale de Ngambé-Tikar
<b>Ngoumé</b>	Problème lié à la redistribution de la RFA	S'informer pour mieux exploiter leur	Communauté mixte (Bantu

		forêt communautaire et pour avoir accès aux revenus de la RFA	et autochtone Bedzang)
<b>Mamgblang</b>	Problème lié à l'écoulement des ressources ligneuses issues de la forêt communautaire	S'informer pour mieux exploiter leur forêt communautaire et pour avoir accès aux revenus de la RFA	---
<b>Djaga</b>	Non respect du plan simple de gestion dans deux forêts communautaires	Apprendre à travers le projet à mieux gérer leurs forêts communautaires	Suspension de l'exploitation de leurs forêts communautaires par l'administration forestière

### 5.4. Collecte des données géographiques et cartographie des communautés

Les coordonnées GPS collectées au sein des communautés visitées au cours de cette mission ont été intégrées dans un système d'information géographique et combinées aux données de l'atlas forestier pour obtenir la carte ci-dessous.

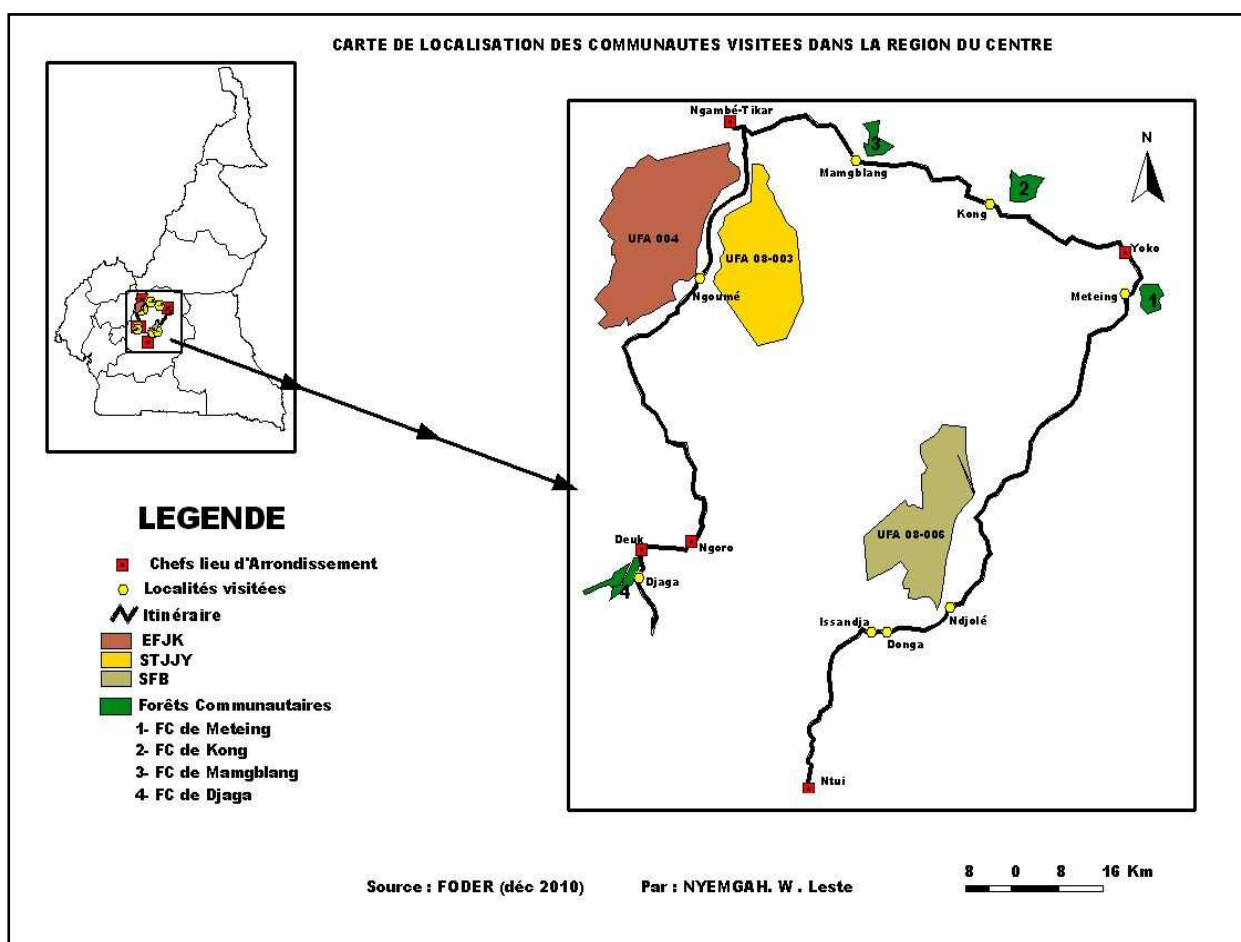


Figure 2 : Localisation des communautés cibles du projet dans la région du Centre

## 6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté rencontrée au cours de cette mission a été l'absence de nombreuses autorités administratives. En effet les autorités que l'équipe souhaitait rencontrer à la délégation départementale des forêts et de la faune du Mbam et Kim, au poste forestier et chasse d'Issandja et au service de conservation du parc national, au poste forestier et chasse de Deuk, et à la chefferie supérieure de Ngambé-Tikar étaient tous en déplacement.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette mission a permis à l'équipe du projet d'identifier, d'informer et de sensibiliser 08 communautés réparties dans les arrondissements de Yoko, Ngambé-Tikar et Deuk. La mission a également établi le contact avec certaines autorités locales en vue de la mise en œuvre du projet ACP/FLEGT sur le terrain.

L'ampleur de l'exploitation forestière dans les localités visitées suscite de nombreuses inquiétudes, tant du côté des autorités locales que des communautés riveraines qui assistent tous à la conversion irréversible des forêts en savanes. De nombreuses activités forestières sont soupçonnées ou réputées illégales mais les chefs des postes forestiers et chasse en charge du contrôle forestier et faunique dans la zone sont dépourvus de moyens de locomotion, de personnel et d'appui institutionnel pour mener à bien leur mission régaliennne. L'ignorance et la pauvreté des populations ainsi que le rôle de parrainage joué par certaines élites locales favorisent le développement de l'exploitation forestière illégale. La gestion des revenus issus de la RFA soulève elle aussi des problèmes au sein des communautés qui par manque d'encadrement ne savent pas comment s'y prendre.

La majorité des communautés rencontrées (Donga, Mamgblang, Djaga, Kong et Issandja) ont clairement exprimé leurs intérêts pour l'information et la formation, pour mieux connaître leurs droits et devoirs vis-à-vis des forêts, mieux défendre leur intérêt (que ce soit dans le cadre de la redistribution des la RFA, du respect des cahiers de charges ou de la commercialisation des bois issus de leurs forêts communautaires) et pourvoir enfin participer d'une active et ouverte à la surveillance des nombreuses activités d'exploitation forestière qui se déroulent à proximité de leurs villages. Les communautés de Mamgblang, Meteing et Ngoumé quand à elles souhaitent bénéficier d'un appui à la gestion de leurs forêts communautaires et à la mise en place d'un système de commerce équitable avec leurs partenaires.

Si certaines de ces aspirations pourront être satisfaites à travers les activités du projet (information et sensibilisation sur le FELGT et l'APV, formation sur l'observation externe des activités forestières), d'autres en revanche nécessitent une intervention spécifique (appui à la gestion transparente et efficiente de la RFA ; encadrement à gestion et à la commercialisation des produits des forêts communautaires. Pour ces dernières préoccupations, l'équipe entend d'une part mieux appréhender les problèmes relatifs à la gestion de la RFA et développer un projet d'appui avec la participation des acteurs et d'autre part se rapprocher de certaines organisations telles que SNV et Nature + pour discuter de la situation délicates des forêts communautaires dans les arrondissements de Yoko, Deuk, Ngambé-Tikar et Ngoro./.